

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 6 février 2017 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Marielle Duhème, Rémi Robidoux et Florent Ricard formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard (absence non motivée)

Le siège no. 6 est vacant.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

17-02-06-4293 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 6 février 2017 à 19 h 00.

Adopté

Séance ordinaire du lundi 6 février 2017, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Rapport sur la situation financière au 31 janvier 2017;
 - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en janvier 2017;
 - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 janvier 2017;
- D) Période d'information du maire;
 - ;
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017;

20. – CONTRATS & ENTENTES

20.1 Autorisation - Entente de location avec Équipack Inc. – 4,rue Lorne;

- 20.2 Autorisation – Bail avec Armoires Signature;
- 20.3 Autorisation - Vente du tracteur Kubota et de ses accessoires;
- 20.4 Autorisation – Entente relative aux coûts des travaux d’infrastructures – Gestion Imseel Inc.;
- 20.5 Autorisation – Contrat à Rénovation et Gouttières Sud-Ouest Inc. -16, rue Prince;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1 Autorisation – Renouvellement des assurances de la MMQ avec Groupe Ultima Inc.;
- 30.2 Autorisation – Modification de la valeur assurable du 72, rue Dalhousie ;
- 30.3 Autorisation – Transaction avec Gâteries Jakers Inc. ;

40 – RÉGLEMENTATION

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

60. –VARIA

- 60.1 Approbation - Appui à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour l’obtention du programme menant au diplôme d’études professionnelles en Opération d’équipements de production;
- 60.2 Approbation - Appui à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour l’obtention du programme menant au diplôme d’études professionnelles Mécanique agricole;
- 60.3 Appui au projet de «Les Services Animaliers du Haut-Saint-Laurent»;

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1 Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2 Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3 Madame Marielle Duhème:
- 70.4 Monsieur Florent Ricard:
- 70.5 Monsieur Paul-André Ricard:

Levée de la séance

Adoption de l’ordre du jour

**17-02-06-4294 Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l’unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 6 février 2017 tel que présenté et avec dispense de lecture, en y apportant la modification suivante, à savoir :

Le sujet suivant est reporté à une séance ultérieure :

60.3 – Appui au projet de «Les Services Animaliers du Haut-Saint-Laurent».

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 31 janvier 2017

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 janvier 2017.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 janvier 2017

Comptes à payer –Janvier 2017

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 janvier 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 janvier 2017

Dépenses d'investissement – Janvier 2017

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de janvier 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Période d'information du maire

Période de questions du public

Les principales questions se résument ainsi :

M. Maurice Haineault : Il demande ce que la Ville compte faire avec l'entreprise Gâteries Jaker's.

Le maire lui répond qu'un point est prévu à l'ordre du jour en rapport à ce dossier.

M. Wayne Johnson : Il mentionne que le conseiller Paul André Ricard est régulièrement absent des séances du conseil et qu'il ne peut lui poser des questions. Il demande des explications à ce sujet.

Le maire lui répond que son absence à la présente séance n'a pas été motivée.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du 16 janvier 2017

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 16 janvier 2017 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

17-02-06-4295

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 16 janvier 2017 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Entente de location avec Équipack Inc. – 4 rue Lorne

Considérant que l'entreprise Équipack Inc, représentée par son président, monsieur Bernard Veilleux, désire louer, de façon mensuelle, un troisième espace d'entreposage situé dans l'immeuble du 4, rue Lorne, Huntingdon;

Considérant les discussions intervenues entre les parties;

17-02-06-4296

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

Que le conseil autorise la signature d'un bail avec l'entreprise Équipack Inc, représentée par son président, monsieur Bernard Veilleux, suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon ledit bail.

Adopté

Entente de location avec Armoires Signature (9199-7155 Québec Inc.) – 4 rue Lorne

Considérant que l'entreprise Armoires Signature (9199-7155 Québec Inc.), représentée par son président, monsieur Carol Côté, désire louer, de façon mensuelle, un espace d'entreposage situé dans l'immeuble du 4, rue Lorne, Huntingdon;

Considérant les discussions intervenues entre les parties;

17-02-06-4297

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

Que le conseil autorise la signature d'un bail avec l'entreprise Armoires Signature (9199-7155 Québec Inc.), représentée par son président, monsieur Carol Côté, suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon ledit bail.

Adopté

Vente du tracteur Kubota et de ses accessoires

Considérant qu'en 2016, la Ville a acquis une Chenillette Bombardier pour le déneigement des trottoirs et un tracteur Massey Ferguson pour la coupe de gazon;

Considérant que la Ville a reçu une offre d'achat de monsieur Daniel Hurteau pour le tracteur usagé Kubota acquis en 2002;

Considérant que l'acheteur a examiné le tracteur et ses accessoires et se déclare satisfait ;

Considérant que le tracteur et ses accessoires sont vendus tel quel sans aucune garantie.

17-02-06-4298

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

Que le conseil autorise la vente du tracteur Kubota et de ses accessoires à monsieur Daniel Hurteau au prix de 3 000 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

Entente relative aux coûts des travaux d'infrastructures – Gestion Imseel Inc.

Considérant que l'entente intervenue le 15 octobre 2015 entre la Ville de Huntingdon et l'entreprise Gestion Imseel Inc. représentée par monsieur Marc René Morin prévoit que le promoteur aura à assumer tous les coûts reliés au branchement d'aqueduc et d'égout réalisé par la Ville pour l'immeuble situé sur la rue Grégoire ;

Considérant que la Ville a procédé aux travaux de branchement de l'immeuble aux réseaux d'aqueduc et d'égout et qu'à cet effet la Ville a facturé le coût de ces travaux au promoteur;

Considérant l'article 4 du Règlement 762-2008 concernant le raccordement de service privé sur les réseaux d'aqueduc et d'égout de la ville de Huntingdon;

17-02-06-4299

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux

Appuyé par monsieur Denis St-Cyr

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal autorise que le coût des travaux facturés à Gestion Imseel Inc., représentée par monsieur Marc René Morin, soit payable en trois (3) versements égaux selon l'échéancier établi au règlement de taxation numéro 889-2017 pour les modalités des versements des taxes municipales.

Adopté

Contrat à Rénovation Gouttières Sud-Ouest – 16, rue Prince

Considérant que la Ville désire faire installer des gouttières sur la bâtisse du 16, rue Prince;

Considérant l'offre de service reçue de l'entreprise Rénovation Gouttières Sud-Ouest Inc. pour la fourniture et l'installation de 262 pieds de gouttières de 6 pouces et 184 pieds de descente;

17-02-06-4300

Il est proposé par madame Marielle Duhème

Appuyé par monsieur Florent Ricard

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte la soumission de Rénovation Gouttières Sud-Ouest Inc. au montant de 4 700 \$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit financée à même le transfert de la Taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ).

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Renouvellement des assurances de la MMQ avec Groupe Ultima Inc.

Considérant la nécessité de renouveler les assurances pour l'année 2017 avec la compagnie Groupe Ultima Inc pour une somme de 108 889 \$;

Considérant que les risques suivants sont couverts dans ladite police d'assurance, soient :

- Assurances des biens
- Perte de revenus
- Responsabilité civile
- Erreurs et omissions
- Crime
- Automobile
- Bris des machines
- Responsabilité civile complémentaire
- Ass Accident pompiers
- Ass. Accident bénévoles et brigadiers scolaires

Considérant que la Corporation de développement économique de la Ville de Huntingdon est ajoutée à titre d'assuré additionnel à toutes les sections décrites ci-dessus;

Considérant que la Société de l'assurance automobile du Québec est ajoutée à titre d'assuré additionnel à toutes les sections décrites ci-dessus.

17-02-06-4301

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise le renouvellement des assurances avec la compagnie Groupe Ultima Inc pour la somme de 108 889 \$ plus 2 177,78 \$ en intérêts, totalisant la somme de 111 066,78 \$.

Que le conseil entérine l'entente de paiement en effectuant 6 versements mensuels de 18 511,13 \$.

Adopté

Modification de la garantie d'assurances de l'immeuble situé au 72, Dalhousie

Considérant la vente d'une partie de l'immeuble industriel situé au 72, Dalhousie;

Considérant que la Ville désire faire modifier la valeur assurable de l'immeuble;

17-02-06-4302

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise la modification Garantie-Assurance des biens en rapport à l'immeuble du 72, Dalhousie qui sera fixé à une valeur de 4 000 000 \$.

Adopté

Autorisation de signature – Transaction Gâteries Jacker's

Considérant que la Ville de Huntingdon a intenté un recours judiciaire contre la compagnie Gâteries Jacker's en résiliation de bail et recouvrement de loyers;

Considérant que la Ville a mandaté Me Martin Filion en vue de procéder dans ce dossier;

17-02-06-4303

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur André Brunette et la trésorière, madame Johanne Hébert à signer la transaction en rapport au litige lié aux faits allégués dans le dossier de Gâteries Jacker's.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

60. VARIA

Appui à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour l'obtention du programme menant au diplôme d'études professionnelles en Opération d'équipements de production

Considérant le besoin des industries de la région d'avoir des opérateurs d'équipements de production compétents et formés à la fine pointe des dernières technologies;

Considérant que l'une des faiblesses identifiées dans le Plan de développement économique de la Ville de Huntingdon est la difficulté de recrutement de la main-d'œuvre spécialisée par les entreprises;

Considérant que l'accessibilité à une main-d'œuvre qualifiée est l'un des premiers critères qui incite les entreprises à s'implanter dans une région;

Considérant que le Programme d'Opération d'équipements de production se retrouve parmi les programmes visés dont l'offre est jugée insuffisante en Montérégie;

Considérant que le programme d'opération d'équipements de production répond à plusieurs secteurs d'activités spécifiques tels que chimique, plastique, agroalimentaire et métallurgie;

Considérant que ces différents secteurs d'activités sont actifs et en expansion dans les MRC du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry;

Considérant que ces différents secteurs d'activités s'inscrivent dans les axes de développement identifiés par le Centre local de développement lors de la planification stratégique du développement de la MRC de Beauharnois-Salaberry;

Considérant la proximité du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac permettant d'offrir un modèle travail-études pour bonifier la formation et assurer une relève qualifiée en Montérégie-Ouest;

17-02-06-4304

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon appuie la demande de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour obtenir l'autorisation du MEES afin d'offrir le Programme en Opération d'équipements de production afin de répondre aux besoins de la région.

Adopté

**Appui à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
pour l'obtention du programme menant au diplôme d'études
professionnelles mécanique agricole**

Considérant que 94% du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent se situe en zone agricole, soit 108 422 ha.

Considérant qu'avec ses 601 exploitations agricoles enregistrées, l'activité agricole de la région est au cœur de l'activité économique régionale;

Considérant les besoins d'avoir des mécaniciens d'équipements agricoles compétents et formés à la fine pointe des dernières technologies;

Considérant que le Programme de mécanique agricole (ouvriers agricoles) se retrouve parmi les programmes visés dont l'offre est jugée insuffisante en Montérégie;

Considérant les investissements et contributions apportés depuis janvier 2015 au point de service Saint-Joseph à Saint-Chrysostome afin d'y construire un nouvel atelier, faire l'acquisition de certaines machineries et réaménager certains locaux utilisés;

Considérant la contribution des entreprises de la région qui fait preuve des besoins de main-d'œuvre et de la mobilisation du milieu;

17-02-06-4305

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon appuie la demande de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour offrir le Programme d'études professionnelles en Mécanique agricole au

point de service Saint-Joseph à Saint-Chrysostome, afin de répondre aux besoins de la région.

Adopté

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

M. Denis St-Cyr : Une conférence téléphonique aura lieu avec les représentants des Offices municipaux d'habitation concernant les fusions des OMH. Par la suite, une résolution sera transmise à chacune des municipalités concernées.

M. Rémi Robidoux : L'aréna est toujours en attente d'une subvention du gouvernement.

Mme Marielle Duhème : Le conseil d'administration des Habitations des Tisserandes a eu une rencontre.

M. Florent Ricard : . La saison des Marchés d'hiver a débuté pour Huntingdon, St-Chrysostome et Ormstown.

M. André Brunette : Il invite les citoyens à faire un don aux quatre institutions religieuses de la municipalité.

Des luminaires ont été installés dans la cour de l'école Héritage pour les activités de la Sport-O-thèque. Une patinoire extérieure y sera bientôt aménagée. Il est possible d'être membre de la Sport-O-thèque pour un coût minime.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

17-02-06-4306

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 33.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière